

AVIVO suisse

association de défense et de détente des retraités

Assemblée des délégués à Genève le 19 mai 2017

Rapport d'activités 2016-2017

L'an dernier, lors de notre assemblée générale au Locle, nous faisons campagne en faveur de l'initiative AVSplus et affirmions plus particulièrement notre soutien à l'AVS et à son système exemplaire. Aussi, une grande cohorte de l'AVIVO, forte de quelque 300 personnes, a participé le 10 septembre à Berne à la manifestation « contre le démantèlement des rentes ».

La question des retraites est plus que jamais à la base de nos inquiétudes. De paquet Berset en paquet négocié, de transactions en arrangements, de compromis en compromissions, voilà la durée du temps de travail qui prend l'ascenseur, le taux de conversion du deuxième pilier qui s'effondre bien au delà de ce que le peuple suisse avait vertement refusé et le principe d'universalité de l'AVS qui est mis à mal, puisque les anciens retraités AVS ne devraient pas recevoir la même rente que les nouveaux. Ainsi est ouverte la voie pour déclarer un jour que les retraités riches pourraient ne pas disposer de la même rente que les retraités modestes... En plus, tous, cossus ou non, devront payer une TVA en augmentation.

Ces questions ont été vivement discutées dans nos séances de comité, conformément aux critiques que l'AVIVO avait formulées au moment de la consultation fédérale, ce qui a conduit le comité suisse à soutenir le referendum contre PV 2020. L'AVIVO, qui joua un rôle essentiel dans la création de l'AVS, a réaffirmé ses positions : application de l'art.112 al.2 litt b de la Constitution fédérale (couverture des besoins vitaux), élargissement de l'assiette des cotisations AVS, étude d'une « nouvelle AVS globalisée » intégrant peu à peu le deuxième pilier dans le respect des droits acquis.

Votre comité s'est aussi impliqué et déterminé sur de nombreux autres sujets importants (**restrictions des soins**, augmentations des **franchises LAMal**, suppressions des **bureaux de Poste**, atteintes au service public comme on le voit aux **CFF**) et diverses consultations. L'AVIVO a rejoint la coalition contre les menaces qui touchent les **Prestations Complémentaires**. La révision des PC non seulement tarde

AVIVO suisse

dramatiquement mais prévoit de nouvelles économies de plus de 200 millions alors que les besoins augmentent (il y a plus de 330'000 personnes qui reçoivent des PC actuellement).

Les PC, créées à l'origine pour être temporaires, sont devenues indispensables pour couvrir les besoins vitaux, au point d'être une sorte de 4^{ème} pilier des retraites, incontournable pour le 25% des retraités qui sont bel et bien dans la pauvreté. Si l'on appliquait la Constitution, les rentes AVS couvriraient les besoins vitaux et les PC deviendraient enfin superflues. Quant à l'indexation des rentes prévue dans la loi et censée correspondre aux salaires, elle est victime des restrictions. En 1972, la rente AVS correspondait à 27% du salaire moyen. Depuis lors, les salaires ont augmenté mais les rentes actuelles correspondent à 22% du salaire moyen.

Les nuages s'accumulent sur nos **assurances sociales**, la majorité du Parlement nouvellement élu s'y emploie allègrement. Le Conseil fédéral fait mine d'ignorer les deux milliards d'excédents de recettes en 2015 et 2016 et clame qu'il est essentiel d'imposer trois milliards d'économies nouvelles alors que la Confédération accumule une réserve de 24 milliards dans le compte de compensation du frein à l'endettement ! Sans parler des baisses d'impôts sur les bénéfices des grosses entreprises auxquelles il n'est pas renoncé malgré le refus de la RIE 3 par le peuple qui se souvenait de l'inénarrable RIE 2 qui coûta 10 milliards de plus que prévu.

Les **primes d'assurance maladie** sont un poids de plus en plus lourd dans les budgets. L'AVIVO collabore à la campagne qui se prépare concernant **deux initiatives**, l'une pour une organisation cantonale de l'assurance maladie, moyen de sortir des calculs obscurs et magiques des assureurs et d'empêcher la chasse aux bons risques, l'autre contre les lobbys des caisses.

Le Conseiller fédéral Schneider Ammann a poursuivi cette année la consultation auprès de l'AVIVO et d'associations de retraités concernant les **travailleurs âgés**. 28 % des personnes de 55 à 65 ans qui souhaitent travailler n'ont pas d'emploi et le SECO, sans crainte du paradoxe, estime que la possibilité de travailler jusqu'à 70 ans va résoudre cette situation. L'AVIVO a remis un document et plusieurs propositions dont la création d'un pont AVS, une lutte commune contre l'âgisme et contre l'ubérisation du travail.

AVIVO suisse

Le **Comité** de l'AVIVO suisse se réunit à Lausanne au moins tous les deux mois. Merci de l'indispensable collaboration et de la fidélité de ses membres qui y consacrent du temps, en plus du souci de la bonne marche de leur section. Le travail précis, efficace et compétent de notre trésorier Gérard Linder permet de garantir des finances équilibrées et nous le remercions vivement de sa fidélité et des sérieuses compétences qu'il a mises au service de l'AVIVO. Comme nous adressons nos remerciements à Guite Theurillat qui assure fidèlement le secrétariat et aux deux précieux vice présidents : Marco Medici et Jean-Claude Rennwald.

A toutes ces activités s'ajoutent la participation à la **FARES** dont l'AVIVO est membre et au **Conseil suisse des Aînés** où siègent Suzanne Sisto Zoller, Rolf Schneider et Marco Medici. Les délégués de l'AVIVO à la FARES sont Josiane Besançon, Silvia Schmidli, Annette Zimmermann, Fredy Hanser –qui vient de démissionner et qui est remplacé par Rogelaine Jardin - et Martin Rothenbühler. Robert Beumer a été un fidèle membre du comité, comité qui a fortement diminué son effectif depuis le mois d'avril. Collaborent aux groupes de travail ou les président, Marco Medici, Martin Rothenbuhler. Suzanne Sisto Zoller, Gérald Crettenand, Françoise Burri, Rolf Schneider. A tous et toutes, merci de leur précieuse collaboration.

Sans l'engagement de ses membres, l'AVIVO ne peut rien. Tous ensemble, nous sommes plus forts. C'est pourquoi les campagnes de recrutement sont importantes. L'AVIVO aide les sections à entreprendre cette démarche dans la mesure de ses moyens. Que personne ne l'oublie !

L'importance d'une association de retraités comme l'AVIVO n'est plus à démontrer. La parole des retraités est trop souvent confisquée au profit de spécialistes et d'experts, certes savants mais loin d'être retraités. C'est en effet aux retraités de s'exprimer sur ce qu'ils vivent et sur ce qu'ils souhaitent, sans esprit de clocher et avec le souci essentiel de l'harmonie entre les générations.

Nous vivons une période où on nous rabâche les oreilles en disant qu'il vaut mieux avaler des couleuvres de peur qu'on nous serve des vipères. Or, il n'y a pas de progrès sans risques. Parlerait-on de l'AVS sans les durs combats qu'il a fallu mener durant des années, même depuis la grève de 1918 ? La gauche parlementaire s'est bien battue dans le débat sur les retraites et son envie de faire reconnaître ses efforts est légitime. Mais il vaudrait mieux ne pas se laisser ensuite hypnotiser ensuite par quelques étincelles qui ne sont

AVIVO suisse

que le cache sexe d'un gâchis. Le paquet voté par les Chambres ne diffère guère du paquet Berset si décrié lors de la manif à Berne le 10 septembre. Il propose une flexibilité des rentes entre 62 et 70 ans, ce qui entraîne une perte de garantie des conventions collectives et une dévalorisation du pouvoir de négociation du mouvement syndical. **Nous les aînés savons combien il ne faut pas lâcher prise et combien il est important de lutter contre le « chacun pour soi » et le démantèlement des assurances sociales. Il est temps de revenir aux fondamentaux qui ont construit une société de solidarité. C'est à quoi devra s'engager l'AVIVO sans attendre. Unis, nous sommes forts, ne l'oublions pas !**

Lausanne, le 19 mai 2017

Christiane Jaquet-Berger
présidente

Remerciements :

A notre précieux trésorier **Gérard Linder** qui a souhaité remettre son mandat

A **Jacky Torriani**, qui quitte la présidence de l'AVIVO Valais et le comité

A **Fredy Hanser**, qui a quitté la présidence de l'AVIVO Jura et le comité

A **Robert Beumer** qui a quitté le comité de la FARES

Candidats au bureau :

Remy Cosandey, au poste de trésorier

Guite Theurillat, secrétaire

Marco Medici, vice président

Jean-Claude Rennwald, vice président

Christiane Jaquet-Berger, présidente

Cotisations :

pas de changement, 50 centimes par membre

Section vérificatrice des comptes :

Merci à la section du Valais et candidature de la section Vaud

AVIVO suisse

60, av. de Béthusy 1012 Lausanne 079 449 46 61

AVIVO suisse

association de défense et de détente des retraités

RESOLUTION

L'AVIVO suisse, réunie en assemblée générale des délégués à Genève le 19 mai 2017, observe que le projet Prévoyance Vieillesse 2020 participe à l'allongement du temps de travail par l'élévation de l'âge de la retraite des femmes, pour faire de substantielles économies, et par la flexibilisation des rentes entre 62 et 70 ans. De plus, le principe d'universalité des rentes est gravement affecté par la différence de rentes pour nouveaux et anciens retraités. Enfin, l'AVS est appelée à être la roue de secours d'un deuxième pilier de plus en plus vacillant et fragilisé par la baisse drastique du taux de conversion.

En 1972, les rentes AVS représentaient 27% du salaire médian. Aujourd'hui, alors que les salaires n'ont cessé d'augmenter, le salaire médian ne représente que 22% des rentes AVS. Aussi l'AVIVO, qui a joué un rôle important dans la création de l'AVS à la fin de la guerre, renouvelle son engagement en faveur de l'AVS et du referendum contre PV 2020 et demande un renforcement pour tous des rentes AVS.

Genève, le 19 mai 2017

AVIVO suisse
60, av. de Béthusy 1012 Lausanne
079 449 46 61